

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	40 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SÉPARATION

Qui donc oserait continuer à reprocher au ministère de ne pas se prononcer assez franchement dans la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, de ne pas suffisamment prendre sa responsabilité.

Il a, il nous semble, tenu samedi, devant la Commission de la séparation, un langage d'une netteté absolue, qui ne peut pas fournir la moindre équivoque.

Le président du Conseil a montré que si des républicains ont pu croire qu'il était possible de faire bon ménage avec l'Eglise, ils se sont efforcés d'appliquer loyalement le Concordat, mais les évêques n'ont pas voulu qu'il en fût ainsi. Ils n'ont cessé d'encourager leurs prêtres à la révolte contre le gouvernement qui les payait et par surcroît, le pape s'est livré contre la République à des manifestations qu'à moins d'abdiquer toute dignité, la France ne pourrait tolérer.

Dés lors, la rupture du Concordat devient inévitable.

Peut-on sérieusement songer à appliquer un nouveau Concordat ? mais, fatalement, ce serait recommencer la même duperie. Il n'est qu'une solution possible, une seule solution logique, c'est la séparation, et il faut louer M. Combes d'avoir présenté à la Commission un projet en ce sens. Il a voulu se montrer aussi libéral que possible, et à l'égard des prêtres en exercice, il propose des mesures bienveillantes. Tous recevront pendant plusieurs années une indemnité, ceux qui sont âgés et un certain temps de service auront droit à une pension.

En outre, les plus grandes facilités seront accordées pour la célébration du culte aux associations religieuses qui se formeront.

Quelques-uns de nos confrères de gauche trouvent qu'à cet égard le président du Conseil s'est montré beaucoup trop conciliant. Pour notre part, il ne nous déplaît pas que, dans une question aussi grave, un pareil reproche puisse être adressé au gouvernement, et nous sommes tout à fait d'accord avec M. Combes, lorsqu'il déclare : Il vaut mieux dépasser un peu la mesure dans le sens de la bienveillance, afin que nos adversaires ne puissent pas nous opposer des objections tirées des inquiétudes plus ou moins vives de l'opinion publique.

Assurément, il ne faut pas s'attendre à voir les cléricaux savoir beaucoup gré à M. Combes de sa générosité, ils tenteront de le représenter comme faisant œuvre de sectaire. Mais qu'importe. L'opinion publique n'en verra pas moins que la séparation n'est pas une arme de combat : il s'agit simplement de rendre à l'Etat la neutralité dont il n'a pas le droit de se départir en matière religieuse.

C. R.

UN MAUVAIS MÉTIER

La reprise récente des travaux parlementaires devait nécessairement m'inspirer quelques sages réflexions. Je me suis empressé de les consigner sur mon carnet de notes. Cédant à la pression irrésistible de l'opinion, je consens enfin à les communiquer au grand public.

Je voudrais appeler l'attention sur une mauvaise profession.

Dans toutes les familles, quand le père et la mère causent le soir, après dîner, de l'avenir de leur chère marmaille, il leur arrive de dire, d'un air grave :

— Dans tous les cas, nous tâcherons de leur donner un bon métier, afin qu'ils puissent gagner leur vie.

Si j'avais un conseil à offrir à ces braves gens, ce serait de ne jamais espérer pour un seul de leurs fils le métier de Ministre, car, sur ma parole, c'est bien le plus vilain métier, et le plus mauvais qu'il soit possible d'imaginer.

J'aimerais mieux être valet de comédie, parce que les coups de pied

qu'on reçoit alors dans les basses œuvres de l'individu, ne sont que des coups de pied pour rire, tandis qu'un ministre c'est une espèce d'enclume vivante, sur laquelle tout le monde tape avec rage.

Il y en a même qu'on traite encore plus mal. Ce ne sont plus des hommes. On dirait qu'un méchant enchanteur a fait d'eux un de ces ustensiles, carrés ou ronds, creux et remplis de son, à l'usage des fumeurs, qu'on rencontre dans tous les établissements où le public est prié de respecter le parquet.

Puis, ainsi qu'on s'exerce le poing sur une tête de turc, on se dédie la langue grâce aux ministres.

Chaque matin on en distingue un dans le tas, et on l'interpelle gentiment : filou, canaille, voleur, gredin, ami des brigands, souteneur des escrocs, filibustier, vermine, vieux singe, énorme citrouille, espèce d'idiot, crétin, imbécile, incapable, âne bête, stupide individu, ridicule échantillon de la sottise, moule, pantin, polichinelle, traître, bandit, charlatan, etc.

Et, si le susdit ministre a l'air de se fâcher, on lui reproche d'avoir un caractère déplorable, incompatible avec sa délicate mission.

Enfin que voulez-vous ? Chaque métier a ses ennuis. Et généralement ses avantages quelconques. On se dit que la place est sûre et qu'après tout chacun ayant ses petits désagréments sur la terre, on peut bien prendre la chose du bon côté.

Mais un ministre n'a même pas cette consolation ! Pour un oui, pour un nom, on le flanque à la porte sans lui donner ses huit jours, cela par jalousie, car une des choses les plus singulières, se rattachant à cet affreux métier, c'est que, bien que la place ne soit pas tenable, il y a toujours une foule de particuliers qui l'envient !

Aussi, les ministères, c'est comme les roses : ça ne vit pas longtemps, et encore n'ont-ils que des épines !

Je ne dis pas cela pour le Cabinet Combes, qui détient presque le record de la longévité, — heureuse exception, qui ne fait, d'ailleurs, que confirmer la règle.

Depuis que nous vivons en République, nous en sommes à notre trente-cinquième cabinet, et il existe à l'heure présente cent cinquante anciens ministres.

Dans le nombre il en est qui durent à peine huit jours, notamment ceux qui vinrent présider à l'agonie du Seize-Mai. Ce régime, étant malade, avait cru se sauver en prenant Dutilleul, mais cet expédient resta sans effet, et ne l'empêcha pas d'être porté en terre la semaine suivante.

Le prix d'une Fistule

On me signale une chose dont on peut dire qu'elle est excessivement curieuse.

Des chirurgiens se sont réunis en Congrès, et ces messieurs n'ont pas pensé devoir s'ouvrir le ventre réciproquement.

On n'aurait pas cru que le fameux proverbe sur les loups pouvait s'appliquer aux princes du bistouri, chez qui le « karakiri » au détriment d'autrui est devenu une sorte de monomanie.

Jamais on n'a plus opéré qu'aujourd'hui, et nos coupeurs à la mode manifestent la plus profonde indignation quand un pauvre et doux médecin affirme qu'il y a souvent moyen d'éviter les intimes charcuteries qui assurent aux collègues de M. Doyen une redoutable et sanglante réputation.

A-t-on assez malmené l'audacieux garçon qui prétendait que dans bien des cas on pouvait guérir l'appendicite sans percer le ventre du patient ?

Les chirurgiens ont d'ailleurs raison de défendre leur joli métier, car il est d'un excellent rapport.

On l'a bien vu dans le cas Crocker, où chaque goutte de sérum valait environ 600 francs, en attendant l'abla-

tion de la tumeur, qui eût certainement été déclarée d'utilité publique, si la malheureuse Américaine n'avait pas pris le parti de quitter ce monde pour se soustraire aux coups de la Faculté !

M. Claretie, à qui tous les sujets sont bons, a pris prétexte de cette affaire pour nous raconter quelques histoires chirurgicales, parmi lesquelles plusieurs ne sont pas de première jeunesse, mais qu'on aime cependant à retrouver de temps à autre.

C'est ainsi qu'il s'est étendu — si je puis ainsi m'exprimer — sur la fameuse fistule de feu Louis XIV, dont l'opération coûta assez cher à la France, qui réglait les dettes royales. Le premier chirurgien s'appelait Félix...

On lui donna 300,000 livres, un titre de noblesse et la terre des Mouligneaux !

Son confrère Bessières eut 40,000 livres pour sa part.

Les deux médecins assistants, Fagon et Daquin reçurent chacun 90,000 livres.

Enfin, les apothicaires, au nombre de deux, qui avaient respectueusement glissé un oreiller sous le ventre de Sa Majesté et avaient eu l'insigne honneur d'écarter les cuisses du monarque, furent gratifiés de 12,000 livres chacun.

M^{me} de Maintenon, le P. Lachaise et Louvois assistaient à l'opération. La vue n'en coûtait rien, mais elle ne rapportait pas davantage. Leur bénéfice fut donc tout visuel, ce qui était déjà beaucoup, car ce n'est pas peu de gloire, palsambleu ! que d'être témoin de l'enlèvement d'une fistule royale !

Au total, sans parler du titre et de la terre, l'opération coûta 524,000 livres ! C'est ce qui s'appelle ne pas gâter les prix, et M. Doyen peut invoquer ce précédent avec orgueil.

Il est vrai qu'une aussi bonne affaire est impossible en République, ce qui démontre, une fois encore, la supériorité de la royauté.

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Le budget Japonais

Le projet préliminaire de budget pour les mois de janvier, février et mars 1905, et pour l'année financière commençant au mois d'avril est dressé. Il sera soumis à la Diète qui doit se tenir le 25 novembre.

Les dépenses de la guerre sont évaluées à 770 millions de yen, et les dépenses ordinaires à 190 millions de yen.

Pour pourvoir aux dépenses de guerre, on compte tirer 90 millions de yen des augmentations d'impôts, 70 millions de yen des économies d'administration et de la suspension des travaux publics ; enfin 610 millions seront obtenus à l'aide d'emprunts.

Le gouvernement se propose de porter l'impôt foncier à 6 %, de doubler les patentes et l'impôt sur le revenu, d'augmenter l'impôt sur le saké, enfin d'élever les droits de douanes. Le gouvernement gardera le soldé des impôts intérieurs. Les nouveaux impôts frapperont les successions, les tissus, les billets de chemins de fer et les lettres de voitures.

Le monopole du sel, abandonné par la dernière Diète, sera repris. Il fournira probablement 10 millions de yen par an. Ce monopole soulèvera probablement une grande opposition.

A Port-Arthur

Voici de nouveaux détails sur le dernier assaut général de Port-Arthur.

Dans la nuit du 28 octobre, les Japonais, qui s'étaient audacieusement retranchés sur la pente d'Ehrlungchan le 26, escaladèrent la colline et délogèrent les Russes des derniers retranchements creusés en avant du fort. Les Russes se retirèrent de l'autre côté de la colline.

On assure que les Japonais auraient pu pénétrer dans les fortifications et

que s'ils ne le firent pas c'est qu'il leur était évidemment impossible de conserver la position sous le feu des autres forts, auquel ils seraient certainement exposés. Il semble que les Japonais veuillent prendre les divers forts qui coopèrent entre eux simultanément ou pas du tout. Jusqu'à présent, ils n'ont pu tenir dans un seul fort, parce que les autres forts concentraient leurs feux sur lui.

Les Japonais se sont également avancés un peu plus du côté de Itschay, et ils ont occupé une position au-dessus des fours crématoires.

Dans la nuit du 30, on a vu le drapeau japonais flotter sur deux nouvelles positions dont on ignore encore les noms.

INFORMATIONS

Election législative

CHATILLON-SUR-SEINE

Inscrits.....	12.246
Votants.....	9.658
Ont obtenu :	
MM. Tenting, rad. min.	4.692 voix
Dr Monin, répub.	1.307 —
Montenot, rallié	3.568 —
Ballottage.	

Conseil municipal de Paris

Voici les résultats du scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller municipal pour le quartier Saint-Fargeau (20^e arrondissement).

Inscrits.....	3.196
Votants.....	2.130
Ont obtenu :	
MM. Marchand, soc. 1.119 voix, élu.	
Castillon de St-Victor, royaliste 937.	

Le scrutin du 28

Dans le scrutin du 28, sur la priorité de l'ordre du jour Maujean, plusieurs députés sont portés comme s'étant abstenus ou ayant voté contre.

Or, il résulte de plusieurs protestations émanant de divers députés, que la majorité qui n'était que de 4 voix doit être portée à 14.

Il y a eu 288 voix pour la priorité et 274 contre.

Relations avec le Vatican

M. Clémenceau a adressé à M. Combes la lettre suivante :

Monsieur le président du Conseil, J'ai le désir de vous poser à la tribune du Sénat, en votre qualité de ministre des cultes, une question sur la mission que le gouvernement de la République française a confiée à Me. de Courcel auprès de M. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du pape Pie X.

S'il vous est possible de me répondre, comme je n'en doute pas, je vous serai reconnaissant de vouloir bien me fixer un jour à votre convenance.

Veillez agréer, monsieur le président du conseil, l'assurance de ma haute considération.

G. CLÉMENCEAU.

Plainte de M. Vadeкард

M. Vadeкард vient d'adresser au garde des sceaux une plainte en vol et complicité de vol, contre M. Guyot de Villeneuve, député de la Seine, et tous autres.

Suivant l'usage, le ministre de la justice a transmis cette plainte au procureur de la République.

Interpellation

M. Berteaux vient d'adresser la lettre suivante au président de la Chambre :

Monsieur le président, J'ai l'honneur de vous informer que je me propose d'interpeller M. le ministre de la guerre à la séance du 4 novembre, sur les suites qu'il compte donner aux révélations apportées vendredi dernier au conseil de guerre, sur la constitution, par le service des renseignements de l'état-major de l'armée, de dossiers et de fiches concernant des hommes politiques et des journalistes, en même temps que sur les suites à donner aux révélations apportées le même jour à la tribune

de la Chambre sur la constitution, au cabinet du ministre, de dossiers et de fiches concernant les officiers.

Nouvelle interpellation de M. Guyot de Villeneuve

M. Guyot de Villeneuve vient d'adresser la lettre suivante au président de la Chambre :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que je me propose d'interpeller M. le ministre de la guerre, à la séance du vendredi 4 novembre, sur les suites qu'il a données à l'ordre du jour voté par la Chambre vendredi dernier.

Je demanderai la discussion immédiate.

Saint-Siège

Le pape a été pris d'un assez fort accès de goutte. Sur les conseils du docteur Lapponi, les audiences pontificales ont été suspendues jusqu'à vendredi.

L'indisposition de Pie X ne présente toutefois rien de grave et même un mieux a déjà été constaté dans son état.

Sur cette indisposition du pape, de Rome on télégraphie au Temps :

Pie X, qui, contrairement à Léon XIII, est solidement charpenté, a déjà souffert quelquefois à Venise de légères attaques de goutte.

L'autre soir, il a reçu une personne qui m'a raconté qu'elle trouva le pontife assis. En souriant, Pie X la pria de s'asseoir et ajouta qu'il ne pouvait se lever parce qu'il souffrait à une jambe. Mais cet accès de goutte n'empêche pas le pape de recevoir les cardinaux et les personnages du Vatican.

Pie X est affligé de la maladie des gourmets, il mange copieusement, en homme robuste et bien portant.

Le traité d'arbitrage franco-américain

M. Hay, secrétaire d'Etat et M. Jusserand, ambassadeur de France, ont signé hier un traité stipulant le règlement, par voie d'arbitrage, de tous les litiges possibles entre la France et les Etats-Unis.

Le traité est calqué sur la Convention anglo-française d'arbitrage.

Des traités analogues avec l'Italie et avec l'Angleterre seront signés d'ici peu par le gouvernement des Etats-Unis. Ils sont, en tous cas, actuellement négociés.

Affaires du Maroc

Le Linois, qui vient d'arriver à Larache, rapporte que tout est maintenant tranquille dans cette région et qu'il n'a pas eu l'occasion d'intervenir.

Les troupes destinées à Arzila et à Larache se rendront à Oudja. Les sous-officiers de spahis instructeurs détachés près du Makhzen sont arrivés maintenant ; ils revêtiront le costume marocain.

Pays-Bas

Le corps du président Krüger a quitté lundi dernier Rotterdam pour l'Afrique du Sud, à bord du *Batavia-IV*, vapeur de 400 tonnes, spécialement aménagé par ses armateurs, qui l'ont gracieusement offert pour ce voyage funèbre.

Le cercueil de l'ancien président de la République Sud-Africaine, précédemment déposé dans une chambre mortuaire d'un cimetière de la Haye, a quitté cette ville sans aucun appareil, escorté des seuls membres de la famille, pour être porté directement à bord du navire, sur lequel l'attendaient le docteur Leyds, un représentant de l'Alliance néerlandaise et les membres de la famille qui accompagneront les restes du vieux président jusqu'au lieu de son dernier repos.

Le navire ne fera escale qu'à Las Palmas avant d'arriver au Cap, où le cercueil sera reçu par une délégation d'Afrikaners, et transporté sur un train spécial jusqu'à Prétoria.

Là, des obsèques solennelles auront lieu probablement dans la première quinzaine de décembre.

A son arrivée à bord, le cercueil a été déposé dans un salon tendu de noir ; les couronnes envoyées par la

reine Wilhelmine et la reine-mère de Hollande ont été placées sur le catafalque.

L'Empereur du Sahara arrêté à Durazzo

Le *Giornale d'Italia* publie un récit, à priori assez invraisemblable et qui appelle un démenti, d'après lequel M. Jacques Lebaudy aurait été arrêté à Durazzo.

Arrivé récemment à Dulcigno, il aurait manifesté l'intention d'acheter toute la ville ; devant le refus des autorités, il se serait contenté d'acheter quelques maisons. Puis il partit pour Durazzo, où il chercha à fréter un navire à voile pour Corfou.

Mais à ce même moment se répandit le bruit que les autorités autrichiennes recherchaient un caissier infidèle qui s'était enfui de Vienne avec la forte somme.

Les autorités turques, poussées par un officier d'état-major qui espérait toucher la prime de 1.000 francs promise à celui qui livrerait le fugitif, télégraphièrent au metzarrif de Durazzo d'arrêter ce singulier personnage.

Les soupçons qui planaient sur M. Lebaudy furent confirmés par ce fait qu'il cherchait à fréter un navire à voile pour se rendre à Corfou, au lieu de prendre le vapeur, comme tout le monde. On l'arrêta donc et l'on trouva sur lui des lettres de change et une somme de 70.000 francs que M. Lebaudy, tout en protestant énergiquement, déposa entre les mains du consul d'Autriche.

Enfin, de vives représentations ont dû être faites d'une capitale quelconque aux autorités turques, car M. Lebaudy fut mis en liberté.

Petites Nouvelles

Un vol de sacs de dépêches a été commis de Mâcon à Chalons. Le vol est très important ; le coupable a été arrêté.

— Dimanche a été inauguré à Margueritte (Algérie), le monument élevé à la mémoire des victimes de l'insurrection du 26 avril 1901.

— Le corps du président Krüger a quitté lundi Rotterdam pour l'Afrique du Sud, à bord du vaisseau *Batavia-IV*, spécialement aménagé pour le transport du corps.

Les obsèques auront lieu à Prétoria.

— On annonce que le prince héritier de Siam aurait fait, à Biarritz, la connaissance de la fille du duc Constantin d'Oldenbourg et qu'un projet de mariage serait ébauché.

— On a arrêté à Madrid un français auteur d'une escroquerie de 300.000 fr., commise au préjudice d'un grand établissement financier français qui a une succursale à Madrid.

— M. Alphonse de Rothschild vient d'adresser une somme de vingt mille francs pour les victimes des inondations d'An-Sefra.

— Dimanche a eu lieu, sous la présidence de M. Philippe, adjoint au maire, l'inauguration, au Jardin des Plantes, à Toulouse, du monument élevé à la mémoire d'Armand Silvestre.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Gérauld-Richard, dans la *Petite République* :

« Au risque de passer une fois de plus pour un agent à la solde de l'empereur Guillaume, je maintiens que le danger vient de ceux que M. Doumer prend sous sa protection, et que le salut de la France impose au général André, au général Percin et au collaborateur de ce dernier, le capitaine Mollin, la méthode qu'ils ont suivie. Je conseille à ce propos aux gens de bonne foi, à ceux qui ne joignent pas avec le patriotisme, la lecture des débats du procès Dautrich. Ils y verront que les fonds secrets affectés à la surveillance des armées étrangères rémunèrent, jusqu'à l'arrivée du général André, les services de mou-

chards mis aux trousses des hommes politiques et des journalistes dreyfusard.

De Pierre et Paul dans la *Dépêche* : Il faudrait, une fois pour toutes s'expliquer et nettement sur les associations culuelles. Je n'hésite pas à dire que, loin d'être favorisées par la loi, elles devraient être formellement interdites. Sinon pourquoi avez-vous proscrié les communautés religieuses ? C'étaient des associations d'un caractère spécial. Elles n'en étaient pas moins des associations, et au sens le plus absolu. Quelles raisons avons-nous eues de les frapper d'interdit ? Est-ce à cause des vœux ? On l'a dit. Le motif m'a toujours paru faible. Avons-nous condamné les moines parce qu'ils faisaient le bien ou parce qu'ils faisaient le mal ? C'est à l'obligation de l'obéissance que nous avons fait le meilleur argument. Dans le vœu d'obéissance on nous a dit qu'il y avait par là un pacte inadmissible, une aliénation de la liberté personnelle. Cela pouvait être vrai jadis et de temps que la loi civile sanctionnait les vœux monastiques. Mais la loi moderne ne reconnaît pas les vœux. Celui qui les prononce peut toujours s'en délier. Et alors que parle-t-on de servitude quand cette servitude est le fait de la volonté et quand la volonté suffit à la défaire ?

MOTS DE LA FIN

Un monsieur achète un journal et donne une pièce à la marchande. La marchande. — Je n'ai pas de monnaie ; vous me paierez demain en passant. Le Monsieur. — Et si je suis écrasé aujourd'hui ? ... La marchande (qui pense à ses cinq centimes). — Ah bien, la perte ne serait pas grande.

Revue de la presse locale

De M. Salamon dans le *Réformateur* : Le pays veut la République, c'est entendu. Mais il la veut productive de réformes démocratiques et sociales. Ceci est encore plus entendu. Si ce n'est pas ainsi qu'on est décidé à la lui donner, il est bien capable de la demander plus énergiquement de façon à être écouté.

De l'Union Républicaine :

Que tout cerveau d'enfant soit épargné du contact de ces idées guerrières, sanguinaires. Qu'on les remplace par les idées de paix et d'amour. Par ces conseils mis en pratique nous obtiendrions des résultats. Nous verrions la jeunesse pousser dégagée de tout esprit sectaire, de tout esprit religieux par conséquent égoïste, et libre au contraire de justice et d'humanité.

CHRONIQUE LOCALE

Vote de nos députés

Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Maujan (interpellations de M. le lieutenant-colonel Roussel et de M. Guyot de Villeneuve) les votes de nos députés ont été :

Pour : M. Vival.
Contre : MM. REY et Lachize.

Sur la 2^e partie de l'amendement de M. Maujan, ont voté :

Pour : M. Vival.
Contre : MM. REY et Lachize.

Enfin sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Maujan, ont voté :

Pour : M. Vival.
Contre : M. Lachize.
M. REY n'a pas pris part au vote.

Les votes de M. Lachize ne nous étonnent pas : celui-ci profite de toutes les occasions pour manifester son hostilité au gouvernement républicain et pour donner un gage de plus à tous ses électeurs, les cléricaux.

Mais les votes de M. Rey, député de Cahors, étonnent ses électeurs et cela avec d'autant plus de raison que ses votes ne paraissent pas témoigner d'un esprit de suite absolu.

M. Rey a d'abord voté, dans les deux premiers scrutins, contre le gouvernement quand celui-ci semblait très menacé ; puis, il s'est abstenu, lorsque beaucoup de républicains, se ressaisissant, votèrent contre la réaction.

Ces différents votes nous expliquent pas.

Mise en route, en Novembre 1904, des jeunes soldats du nouveau contingent

Conformément aux dispositions arrêtées par le ministre de la guerre pour la mise en route, en 1904, du nouveau contingent, les jeunes soldats appelés doivent recevoir par la poste, des Commandants de Recrutement intéressés, un ordre d'appel individuel.

Cet ordre d'appel tient lieu de feuille de route au jeune soldat, et lui donne droit au tarif réduit sur les chemins de fer pour se rendre directement et isolément au lieu de destination.

Le verso de l'ordre d'appel contient tous les renseignements qu'il est utile au jeune soldat de connaître avant la mise en route. Les intéressés devront s'y reporter et se conformer strictement, le cas échéant, aux dispositions qui y sont contenues.

Mouvement de la population

L'Officiel publie la statistique du mouvement de la population de la France par département en 1903.

Voici les résultats de cette statistique pour le département du Lot :

Population légale : 226.720 habitants ; mariages, 1.621 ; divorces, 18 ; Enfants déclarés vivants, (légitimes) 3.509, dont 1.767 garçons et 1.742 filles ; (naturels) 73, dont 40 garçons et 33 filles ; ce qui donne un total de 3.582 enfants déclarés vivants, dont 1.807 garçons et 1.775 filles.

Morts-nés : (légitimes) 115, dont 67 garçons et 48 filles ; (naturels) 13, dont 10 garçons et 3 filles : total des morts-nés 128.

Décès, du sexe masculin 2.530 ; du sexe féminin, 2.458 ; total 4.988.

Excédent des décès 1.406.

Proportion par 100 habitants : des nouveaux mariés, 1,43 ; des enfants déclarés vivants, 1,58 ; des décès, 2,20.

Étalons appartenant à des particuliers

Liste des étalons reconnus exempts de coruage et de fluxion périodique par la commission d'examen, aptes à faire le service de la monte en 1905 :

Arrondissement de Cahors. — FAVORI, Vaillant, Marceau, à M. Auguste Conte, à Vaire.

Arrondissement de Figeac. — DÉGOURD, à M. Antoine Lagarrigue, à Lacapelle-Marival ; BIJOU, à M. Louis Molins, de Molières ; MALBROUCK, à M. Henri Vialars, de Cardaillac ; CHARBON, à M. Revellat, de Lunan ; BIBI, à M. Auguste Issenjou, d'Issepts ; CHARLOU, à M. Augustin Cadiergues ; POMPON, à M. Casimir Veyres, de Saint-Hilaire-Bessoniès ; BIJOU, à M. E. Lacabanes, de Reyvignes ; GEORGES, à M. André Propech, de Loubressac.

Arrondissement de Gourdon. — PICARD, à M. Mages, de Gramat ; TOP et GRILLON, à M. Chieysal, de Bétaille ; MOIREAU, demi-sang ; PAPILLON et DUK, à M. Louis Delsol, des Quatre-Routes.

CAHORS

PIÉTÉ, HISTOIRE, POLITESSE

La *Dépêche*, le *Quercinois*, sous ce titre « Piété, Histoire, Politessse » publiaient samedi soir une note contre les élèves du lycée Gambetta auxquels on adressait de vifs reproches.

Cette note assez mystérieuse paraissait accuser nos excellents potaches d'impieété à l'égard d'une relique locale et d'impolitesse envers un prêtre de la ville.

Hélas ! la susceptibilité seule de ce prêtre a provoqué cette double accusation, car voici les faits qu'une enquête très sérieuse a révélés :

Jedi soir, quelques élèves « contemptibles » la fontaine de Saint-Georges et l'un d'eux racontait à ses camarades que là avait été trouvée la fameuse Sainte-Coiffe, cette relique si précieuse pour les pratiquants de Cahors.

Il ne mettait dans ses explications, nous en sommes sûr, aucune ironie. Un curé passait près du groupe des potaches ; il entendit le récit, et il crut que c'était par moquerie que la conversation roulait sur ce sujet.

Il s'en indigna *in petto* et se rendit aussitôt au *Quercinois* et à la *Dépêche* où il déposa l'entreffilet « Piété, Histoire, Politessse ».

Voilà toute l'histoire ; elle n'est pas terrible.

Mais la note du prêtre si susceptible ne s'adresse pas seulement à nos potaches ; elle essaye de dénigrer surtout un professeur d'histoire du lycée.

Le brave correspondant de la *Dépêche* et du *Quercinois* a eu la satisfaction, dit-il, de se rendre compte que l'histoire, surtout l'histoire locale et religieuse était fort en honneur au lycée. Les jeunes gens savaient tous et disaient bien haut que la Sainte-Coiffe avait été trouvée dans la fontaine de St-Georges. Si M. le Recteur les avait entendus, il eût pu soupçonner de cléricisme le professeur d'histoire et n'en eût jamais fait un inspecteur d'académie !

On voit aisément la ficelle de cette critique qui s'adresse à un professeur, comme si un professeur pouvait être responsable d'une conversation sacrilège ou sacrée, nous faisons remarquer que la critique se trompe d'adresse, puisque celui qu'elle vise n'est pas le professeur qu'on veut atteindre, — le professeur en question ne faisant pas l'histoire aux élèves de 3^e qui sont ceux désignés par l'article.

En présence d'une critique aussi injustifiée, après enquête faite sur les incidents « sacrilèges » relatés par le

X. cléricale, la cause doit être entendue et nous supposons bien que l'administration du lycée ne s'est pas soucée d'une si grave affaire ! — une bonne histoire dont on voulu profiter les cléricaux pour adresser à notre lycée quelques critiques ; ce qui est chose difficile, surtout au lendemain des succès scolaires particulièrement brillants cette année.

Que M. X. veuille bien, en effet, méditer sur les chiffres suivants :

57 élèves ont été présentés aux divers baccalauréats ;

51 ont été reçus.

Et sur les 6 non reçus, 4 ont été déclarés admissibles.

Aucune critique felleuse ne pourra diminuer la valeur de ces données.

L. B.

A PROPOS D'UNE ARRESTATION

La *Dépêche* publie un entreffilet sur l'arrestation de l'instituteur de Sarrazac, M. Briat.

Longuement, l'organe cléricale s'étend avec complaisance sur cette affaire et constate que le *Journal du Lot* n'en a soufflé mot.

C'est vrai, nous n'avons rien dit de cette arrestation, car les renseignements qui nous ont été fournis, et que la *Dépêche* publie, nous ont paru tellement stupides que nous ne pouvions croire à la culpabilité de M. Briat.

Nous avons voulu simplement attendre que l'enquête ouverte par le parquet soit terminée, et que l'accusation portée contre l'instituteur de Sarrazac, soit formulée d'une façon précise.

Nous n'avons pas l'habitude de fuir les responsabilités : nous savons blâmer et nous élever énergiquement même contre nos amis, quand ceux-ci ont commis une faute, et si vraiment l'acte reproché à M. Briat est vrai, nous saurons le dire et le réprocher.

En outre, quand sur la foi de correspondants ou de confrères, nous annonçons un fait qui, le lendemain, est démenti, nous ne craignons pas de publier le démenti.

La *Dépêche* paraît en douter et même nous accuse de refuser l'insertion de la rectification.

Dans son numéro de jeudi dernier, elle prétendait, en effet, que nous avions raconté l'évasion d'un couvent de Marseille d'une religieuse qui aurait été victime des mauvais traitements de ses compagnes.

Le lendemain, dit la *Dépêche*, des journaux publiaient des rectifications, le *Journal du Lot* n'en a rien dit.

Nous avons le regret de dire à notre confrère cléricale qu'il ment : le fait-divers parut dans notre numéro du 21 octobre et la rectification parut dans le numéro du 23.

La *Dépêche* voudrait faire croire qu'elle a le monopole de la loyauté la plus scrupuleuse.

On le voit, ce lui sera difficile.

L. B.

ENCORE UN PIEUX MENSONGE

Plus la *Dépêche* veut prouver la mauvaise foi de ses contradicteurs, plus elle prouve la sienne.

Ainsi, dans son compte-rendu de l'élection de Lalbenque, elle déclare « que nous nous sommes bien gardé de donner le nombre de voix obtenu par M. Cazes ».

La *Dépêche* ment encore.

Dans notre numéro de jeudi dernier nous avons indiqué, par communes, le résultat complet de cette élection, en publiant le nombre de voix obtenu par MM. Fournié et Cazes.

Nous n'avons oublié qu'une chose : c'est d'indiquer que M. Cazes n'était pas candidat.

En affirmant le contraire, la *Dépêche* prouve donc sa mauvaise foi : et cette mauvaise foi éclate encore dans ce fait que le journal cléricale, n'ignorant pas le refus de M. Cazes d'être candidat, persiste à le déclarer tel et à lui attribuer toutes les voix qui ne sont pas allées à M. Fournié, même celles qui, sur le recensement officiel du scrutin sont inscrites sous la rubrique : divers.

L. B.

C'EST UN RÉPUBLICAIN

Nous avons eu beau égarqueriller les yeux, nous n'avons pu arriver à trouver dans la *Dépêche* (Chronique du Lot) mention de la nomination de M. Mazureau poste d'inspecteur d'académie de l'Ariège.

Cet oubli nous surprend, car M. Mazureau est un excellent républicain. Ah ! s'il s'était agi d'un encapiteiné que de fleurs, que de fleurs dans la *Dépêche* (Chronique du Lot, bien entendu, car nous ne visons nullement l'attitude générale de notre excellent confrère).

AUTOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

On sait que dans sa séance de vendredi, le Conseil municipal de Cahors a adopté le rapport de M. Dulac, tendant à donner le nom de rue Emile Zola à la rue Ste-Claire et celui de A. Blanqui à la rue comprise entre la rue Nationale et le Boulevard en prolongement de la rue Rousseau.

Voici le rapport que M. Dulac a présenté au Conseil sur Emile Zola :

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation une décision prise par vos deux commissions, finances et enseignement, décision qui a pour objet de rendre hommage à un grand écrivain, en même temps qu'un illustre et courageux citoyen : Emile Zola.

Tout d'abord, Zola est le chef incontesté de cette école naturaliste qui s'est formée sous l'influence des théories littéraires de Taine et des grands travaux de physiologistes et des médecins. Mais il reste avant tout un romantique ; et un écrivain contemporain, M. Lanson, n'hésite pas à le rapprocher de Victor Hugo. Il a, dit-il, un talent où domine l'imagination ; ses romans sont des poèmes ; ses descriptions sont intenses et éclatantes.

Des épopées sociologiques, voilà ce qu'a produit Zola. Qu'est ce en effet que « Germinal » sinon l'épopée du mineur du nord, « l'Assommoir » sinon l'épopée de l'ouvrier parisien ! Zola n'a point d'égal pour mouvoir les foules et décrire la cohue des rues. L'auteur des « Rougon-Macquart » a acquis une gloire littéraire qui va grandissant tous les jours. Aussi, nombreuses seront les œuvres qui resteront de ce laborieux ouvrier !

Si dans ses ouvrages, Zola a été un peintre de la nature, un artiste de la vérité, il fut, dans sa vie, un artisan de la justice.

Et s'il est permis de le comparer à Victor Hugo, l'on doit aussi le rapprocher de Voltaire. Comme le défenseur de Calas, Zola en effet embrasse la cause du faible contre les forts, de l'innocent contre les coupables, de la justice contre l'iniquité.

La cité qui vit naître Gambetta accomplira un bel acte de reconnaissance en donnant à l'une de ses rues le nom de l'immortel auteur de « J'accuse ».

En conséquence, vos commissions ont l'honneur de vous proposer de donner le nom de Emile Zola à la rue désignée actuellement sous le nom de Ste-Claire.

Voici le rapport sur Auguste Blanqui :

Vous avez renvoyé à l'examen de la commission des finances une demande de souscription du « comité pour l'érection d'un monument à Auguste Blanqui ».

Les ressources budgétaires ne permettent pas de souscrire à cette œuvre, et la commission en exprime ses regrets. Mais Cahors a des raisons spéciales d'honorer la mémoire du grand révolutionnaire.

On se souvient que Blanqui se réfugia en mars 1871 à Bretenoux auprès d'une de ses sœurs.

Le 10 mars le 3^e conseil de guerre le condamna à mort par contumace. Arrêté le 17, il fut conduit à Figeac, de là à Cahors où il resta jusqu'au 24 mai pour être transféré à Morlaix.

Sans partager les idées communistes qu'il a toujours soutenues, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour l'énergie de cet homme dont l'idéal était tout de justice et qui a souffert toute sa vie sans un moment de faiblesse pour la cause révolutionnaire.

Votre commission vous propose en conséquence d'exprimer au comité de Puget-Théniers, le regret de ne pouvoir concourir pécuniairement à son œuvre et de donner le nom de rue Auguste Blanqui à la partie de rue comprise dans le prolongement de la rue Rousseau entre la rue Nationale et le Boulevard Gambetta.

Consultations gratuites

Nos lecteurs n'ont pas perdu de vue le récent communiqué de la Mairie relatif aux consultations gratuites, et la question que nous avions, à ce sujet, adressée à M. le Maire.

On a lu dans notre dernier numéro la nouvelle communication.

Celle-ci donne pleine satisfaction aux ouvriers, aux indigents et à l'opinion publique.

Nous félicitons de plus fort la Municipalité pour son heureuse initiative ; et nous félicitons aussi sans réserve et sans distinction l'Ordre des avocats du barreau de Cahors tout entier, qui donne une nouvelle preuve de ses sentiments humanitaires et de son étroite solidarité pour l'accomplissement des devoirs sociaux.

CORRESPONDANCE

Au sujet de l'accident survenu à M. Signard, M. Lacosse nous adresse la lettre suivante :

Cahors, le 28 septembre 1904.

Monsieur le Directeur,

L'accident du 25 courant arrivé au malheureux M. Eugène Signard, mon ami, est raconté de différentes façons par les journaux de la région ; mais de toutes les versions il résulterait que j'ai commis des fautes qui accuseraient chez moi une incurie ou un défaut de prévoyance contre lesquelles je dois protester en ma qualité de syndic de la faillite dont dépend l'usine du Périé.

Je n'accompagnais pas M. Signard

à l'usine, mardi, pas plus que les autres jours. J'ajoute que je n'ai donné aucun ordre ni conseil au sujet des travaux que l'on a fait pour la faillite dans cette usine. J'ai contrôlé ces travaux lorsqu'ils ont été faits et voilà tout.

Le nettoyage des machines auquel M. Signard a coopéré était terminé depuis plusieurs jours et aucune d'elle n'a eu besoin d'être remise en place.

M. Signard a quitté mon cabinet mardi matin avec la seule mission de compter des poulies et de les marquer et il n'a jamais reçu de moi la mission de faire travailler les machines.

Quant à ce qui s'est passé à l'usine dans la journée de mardi, je l'ignore, mais je n'ai rien commandé ni laissé faire qui put engager la responsabilité de la faillite ou la mienne puisque je n'y étais pas.

Je suis un mandataire de justice et je tiens à protester publiquement contre des faits qui seraient de nature à m'enlever la confiance des créanciers et du tribunal s'ils étaient exacts.

Agrez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

LACOSSE.

La Toussaint à Cahors

Le pèlerinage traditionnel que les cadurciens effectuent tous les ans au cimetière de notre ville a été particulièrement cette année, favorisé par le beau temps.

Toute la journée de longues files de visiteurs ont rempli la nécropole dont les tombes étaient recouvertes de fleurs et de couronnes.

Des couronnes ont été également déposées au pied du monument des mobiles du Lot et du monument Gambetta.

Lycée Gambetta

BACCALAURÉAT

Séssion d'Octobre 1904

Sont reçus les élèves dont les noms suivent :

Baccalauréat moderne 2^e partie (lettres-mathématiques)

Combecave, Julien.

Baccalauréat classique (2^e partie (lettres-philosophie)

Bouyssou, Léon ; Boyé, Fernand ; Calvet, Guillaume ; Galou, Fernand ; Gorse, Maurice.

Baccalauréat moderne 2^e partie (lettres-philosophie)

Miquel, Abel.

Baccalauréat classique 1^{re} partie Gout, Albert.

Baccalauréat moderne 1^{re} partie Chovel, Georges ; Périé, Hubert.

Baccalauréat moderne 1^{re} partie A. Couderc, Auguste.

B. Conquet, Gabriel ; Gibert, Georges.

C. Vidal, Gaston.

Au 7^e

M. Gladel, chef de bataillon au 150^e régiment d'infanterie passe au 7^e comme major.

Collège de jeunes filles

Mlle de Beaucorps, pourvue du certificat des sciences, chargée de cours de sciences au collège de jeunes filles de Cahors, est mise à la disposition de la ville de La Rochelle pour exercer les fonctions de professeur de sciences au cours secondaire de jeunes filles de cette ville.

Libre-Pensée de Cahors

Les membres de la société « Science et Raison » sont priés d'assister à la réunion générale ordinaire qui aura lieu le samedi 5 courant à la mairie, à 8 heures 1/2. Présentations.

Le Secrétaire général

L. OZANNE

La paix ou la guerre ?

CONFÉRENCE SÉBASTIEN FAURE

Le vendredi, 4 novembre 1904, à 8 heures 1/2 du soir, au théâtre municipal de Cahors, Sébastien Faure fera une conférence publique et contradictoire.

Il traitera ce sujet de palpitante actualité : la Paix ou la Guerre ?

Bal de la Jeunesse

La Commission du bal de la Jeunesse a fait faire une distribution de pain, mardi 25 octobre courant, chez MM. Trémollières et Séval boulangers, pour une somme de 100 fr.

Comme les années précédentes, la distribution a eu lieu sans incidents. La commission remercie vivement tous ceux qui ont bien voulu participer à ce bal de charité.

Pour la commission : Le Président, Le Secrétaire, MICHALON

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois d'octobre :

Naissances, 18, se décomposant comme suit : 8 garçons et 10 filles, dont 2 naturels.

Décès, 23, dont 15 du sexe masculin et 8 du sexe féminin ; mort-nés, néant. Mariages, 5 ; divorces, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante :

1, de un à deux ans ; 3, de vingt à vingt-neuf ans ; 4, de quarante à quarante-neuf ans ; 3, de cinquante à cinquante-neuf ans ; 5, de soixante à soixante-neuf ans ; 5, de soixante-dix à soixante-dix-neuf ans ; 2, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans.

Inspection des viandes

M. Pagès, vétérinaire-inspecteur des viandes de boucherie à Cahors, a fait enfoncer à l'abattoir la viande d'un cheval reconnue impropre à la consommation.

Tribunal correctionnel

Audience du 31 octobre

Gabriel Devillard, 30 ans, comptable, né à Eyvigues, arrondissement de Sarlat (Dordogne), qui a tenté de soustraire une pièce d'étoffe à M. Rieu, négociant, place du Marché, à Cahors, est condamné à trois mois de prison.

— Henri-Antoine Besse, 47 ans, journalier à Castelnaud, et Angèle Gimbret, son épouse, inculpés de divers vols de minime valeur, sont condamnés, le premier à deux mois de prison et la femme à quinze jours de la même peine, avec sursis pour elle seulement. Défenseur M. Lacaze.

— Le tribunal prononce la confiscation de 7 kilog. 200 grammes de tabac de contrebande saisi contre inconnu dans une cabane ouverte à tout venant, à Larroque-des-Arcs.

— E. C..., négociant en vins à Cahors, et Mme veuve P..., de Prayssac, sont poursuivis pour contraventions aux lois sur les boissons.

Après le réquisitoire du ministère public, qui demande une condamnation pénale pour les deux contrevenants, M. du Mas, avocat de l'administration, demande au tribunal de faire application de la loi fiscale. M. Munin-Bourdin prend la défense de Mme veuve P..., et M. H. de Valon celle de M. C...

Après une courte réplique du ministère public et des défenseurs, le tribunal renvoie à huitaine le prononcé de son jugement.

Théâtre de Cahors

C'est le dimanche 13 Novembre et non le 11, que l'excellente tournée CASTELAIN donnera, sur la scène de notre théâtre, une représentation de : *Un trouper qui suit les bonnes*, comédie-vaudeville en 3 actes et de *l'Aventurière*, comédie en 4 actes, par Emile Augier.

Arrondissement de Cahors

Castelnaud-Montrater

A partir du mois de novembre, les foires qui se tenaient à Castelnaud-Montrater le dernier mardi de chaque mois, auront lieu, à l'avenir le dernier jeudi.

Cazals

Foire. — Notre foire, favorisée par un temps superbe, a été très importante ; d'autant que les agriculteurs, à cause de la persistance de la sécheresse, ne peuvent se livrer aux travaux des champs. Aussi les transactions ont été nombreuses sur les différents marchés. Voici les principaux cours pratiqués.

Bœufs gras, de 37 à 39 fr. les 50 kilos.

Bœufs de labour, de 600 à 900 fr. la paire.

Bouillons, de 280 à 500 fr. la paire.

Veaux, de 0,75 à 0,80 le kilo.

Volailles, à 0,65 la livre.

Dès la veille, de nombreuses oies, 1

Puy-l'Evêque
Foires. — Bœufs gras, de 36 à 40 fr. les 50 kilos.
Attelages et bœufs, très peu d'affaires.
Porcs gras, 38 fr. les 50 kilos.
Porclets, de 12 à 20 fr. l'un.
Moutons gras, 70 c. le kilo., autre, de 10 à 28 fr. l'un.
Oies, de 9 à 14 fr. 50 la paire.
Canards mulâtres, de 5 fr. 50 à 6 fr. 50 la paire.
Communs, de 3 à 4 fr. la paire.
Poules, 50 cent. la livre.
Poulets, 60
Lièvres, 90
Lapins domestiques, 25 cent. la livre.
Perdreux, 1 fr. 50 à 2 fr. l'un.
Œufs, 1 fr. la douzaine.
Blé, de 13 à 15 fr. les 4/5.
Maïs, de 12 à 13 fr. les 4/5.
Pommes de terre, 3 fr. 50 les 4/5.
Noix, de 11 à 13 fr. 75 l'hect.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Etal civil d'octobre. — Naissances : Roger-Jérôme-Joseph-Jules-Louis Menier ; Marceau Jacquemin ; Georges-Henri-Baptiste Valette ; Isabelle-Rose Ifernet ; Hélène Bessières ; Jeanne Lafon ; Marie-Jeanne-Henriette Lapergue ; Denise-Marthe Fontanel.

Mariages : Léon-Jean Pêret, employé de commerce et Joséphine-Marie Desmond, s. p. ; Adrien Couderc, maçon à Lunan, et Marie Gaudon, s. p. ; François Bouteau, professeur à Montagnan et Marie-Louise Pleussergues, s. p. ; Albert Figeac, commis des postes à Paris et Gabrielle-Philippine Latrémolière, s. p. ; Albert-Victor Larnaudie, fondé de pouvoirs à la recette particulière et Jeanne Richard, s. p. ; Pierre Calmel, journaliste et Marie Miermont, s. p. ; Edouard Bédou, industriel à Toulouse et Marie-Jeanne-Laurence Delcros, s. p.

Décès : Hortense Lafrière, s. p. 72 ans, Miséricorde ; Joseph Larroussie, cultivateur, 71 ans, rue du Pin ; Sophie Bousquet, 76 ans, s. p., rue d'Anjou ; Arthur Bease, 21 jours ; Benne-Jeanne Lafon, 75 ans, hospice ; Virginie Masbou, s. p., 82 ans, hospice ; Benoit Couybes, s. p., 66 ans, Etampes ; Antoinette Combette, veuve Vergnet, couturière, 81 ans, rue des Tournours ; Rosa-Augusta-Marie Tersou, 3 mois 1/2 à Lasfrain ; Jean-Jacques-Urcisse Deschamps, 62 ans, employé à la mairie, aux Cordeliers ; Jeanne-Pauline Dumail, en religion sœur Louise, 64 ans, Sainte-Marthe ; Justine-Alexandrine Labedje, 63 ans, s. p., célibataire, rue Gambetta ; Marie Cambrou, s. p., 75 ans, veuve Labrunh, hospice ; Germain-Victor Cayrel, 1 an, Ceint-d'Eau.

Collège. — Résultats obtenus par les élèves de notre collège aux examens de la session d'octobre :

Baccalauréats, lettres philosophie : Clédel, de Figeac, et Salgues, de Bagnac, reçus. — Latin grec : Léopold Lalaurie, de Lentillac, reçu ; Gustave Lafage, de Cardaillac, admissible. — Latin langues, Jacques Négrié, de Figeac, reçu. — Deuxième moderne, Bouis, de Figeac ; Feuillet, de Capdenac-Gare ; Pezet, de Baduer, admissible. — Brevets de l'enseignement primaire, brevet supérieur : Joseph Bergognoux, de Reyrevignas. — Brevet élémentaire : Arthur Marmy, de Figeac.

Abattoir. — Voici le nombre de bestiaux abattus à l'abattoir de Figeac pendant le mois d'octobre : 10 bœufs, 131 veaux, 131 moutons, 79 porcs. Total, 351 têtes.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Tentative de déraillement. — Dans la nuit du 30 au 31 octobre, des malfaiteurs avaient jeté une roue de charrette

sur la voie ferrée, au passage supérieur de la gare faisant suite au tunnel de Mallepique.
Fort heureusement, la roue étant tombée entre les deux voies, une épouvantable catastrophe a pu être évitée.
La Toussaint. — Comme les années précédentes, la nécropole de notre ville a été le but d'un pèlerinage.
Au champ du repos, jamais on n'avait vu autant de fleurs rares.

Vol de volailles. — Ces jours derniers, chez M. Jules Lamoureux, du Foirail, des mandrins ont emporté les poules, un chaudron plein de noix et autres objets.

Labastide-Murat

Marché. — Blé de semence, 15 fr. à 15 fr. 25 ; blé ordinaire, 14 fr. à 14 fr. 25 ; avoine, 6 fr. à 6 fr. 25 ; maïs, 11 fr. 50 à 12 fr., le tout les 80 kilos.
Œufs, 0 fr. 90 la douzaine.

Souillac

Accident de vélo. — Dimanche, vers quatre heures du soir, un cycliste, nommé Chavagné, maçon, âgé de cinquante-quatre ans, descendait à toute allure l'avenue de Blazy, monté sur un tricycle sur lequel il avait attaché son petit-fils Mouralès, âgé de cinq ans.
A la suite d'un faux mouvement, Chavagné fut projeté sur le sol et se fit une blessure assez pénétrante dans l'arcade sourcilière.
L'enfant, solidement attaché, resta suspendu à la machine, et n'eut, heureusement, aucun mal.

La SANTÉ et le BONHEUR

La SANTÉ et le BONHEUR dépendent d'une bonne digestion. Presque toutes les maladies qui nous affligent, proviennent de quelque désordre de l'estomac, du foie ou des reins.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

rend ces organes sains et actifs et les maintient en bon état. Prenez-en tous les jours après chaque repas. Ce remède se vend dans toutes les pharmacies et chez M. Fanyau, pharmacien à Lille.

VARIÉTÉS

LES PERLES

La saison des montagnes et des plages est passée, les dames, toutes belles, vont pouvoir, dans les soirées mondaines, nous éblouir de l'éclat de leurs perles précieuses et du ruissellement scintillant de leurs beaux colliers de perles. Au rancart les masques de l'Auton, jusqu'au retour de la belle saison. Parlons maintenant de perles.
On trouve les perles dans les valves de certains mollusques. Les plus belles et les plus grosses sont produites par l'aronde perlère ou *avicula margaritiferus* de la classe des lamellibranches, ordre des ostracées.

La coquille de ce mollusque de 10 à 15 centimètres de diamètre est arrondie mais les valves, vertes à l'extérieur, sont aplaties.
Comment ce mollusque produit-il une perle ? Simplement par une sécrétion nacrée et opaline sur un corps étranger, le plus souvent un grain de sable, introduit accidentellement entre les valves.

Les perles sont composées de substances organiques et de phosphate de chaux. A la longue elles perdent leur brillant, elles deviennent jaunes, ternes et n'ont plus que peu de valeur. Cependant les perles de Ceylan font exception et conservent fort longtemps leur blancheur opaline.

La pêche des huîtres perlères à Ceylan, la plus importante et dont l'Angleterre a le monopole, se fait en février et mars. Le banc de Manaar n'est livré successivement aux pêcheurs, que par parties tous les ans.
Ce banc d'une trentaine de kilomètres de longueur est peu éloigné du bord de la mer. Les pêcheurs-plongeurs, nus et munis d'une corde et d'un filet s'y rendent par centaines, et à signal donné, dans des canots légers. Ce départ des

pêcheurs de perles ne manque pas de pittoresque.
Le pêcheur plonge à 10 ou 12 mètres sous l'eau pour ramasser dans son filet le coquillage précieux et au moindre mouvement de la corde qui le relie à l'embarcation il se fera lestement remonter à la surface.
Il demeure sous l'eau environ une ou une minute et demie. Cette opération est fort pénible et cependant ils la recommencent jusqu'à cinquante fois par jour. Aussi bien que les plongeurs soient rompus à cet exercice depuis leur plus jeune âge, il leur arrive souvent de rendre du sang et en abondance par les narines et la bouche lorsqu'ils remontent à la surface. Il n'est pas très rare non plus que la corde ne remonte qu'un pied ou une jambe : un requin a dévoré le reste du corps.

Les huîtres perlères ramassées sont pliées dans des nattes et enterrées dans des fosses. Après putréfaction, on les ouvre, on recherche les perles qui alors seulement possèdent toute leur beauté. Quelques-unes sont irrégulières, on les arrondit avec de la poudre de perle.
On pêche encore des huîtres perlères en Perse, en Amérique, en Écosse.

Certaines perles sont célèbres par exemple celle que la fastueuse Cléopâtre fit dissoudre dans du vinaigre pur et royale fantaisie et qui valait plus de trois millions de francs.
D'autres sont artificielles : la pâte de Junau (essence d'Orient) composée d'écaillés d'ablette triturées avec de la cire et introduite dans des globules de verre fin, donne une imitation presque parfaite de la perle.

Malgré tout, la belle et vraie perle a conservé sa grande valeur et est toujours fort recherchée.

Bibliographie
JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1606^e livraison (5 Novembre 1904).
La Sténographie française, par Eugène Guénin. — Mérites obscurs, par Léon d'Avellan. — Excursions de vacances : Une croisière dans la Méditerranée, par Louis Rousselet. — La clef d'or, par Jean Marbel. — Musée de poupées, par Marie Koenig.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.
Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Raouze, Paris, 6^e. — Sommaire du 3 Novembre 1904.
V. Nacla : Chronique. — Jules Lévy : Les tas d'ordures. — Martial-Moutin : Toutes trois mortes (fin). — Olyse Barot : Le médecin des fous (suite). — Capitaine Daurit : La guerre fatale (suite). — Achille Melandri : Bistouri (suite). — Louis Jacoliot : Voyage aux Pays mystérieux (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 8 fr., un an 15 fr.
Étranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.
On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : 4, rue de la Vrillière, Paris. Sommaire du 3 Novembre 1904.

Dans le désert mexicain, F. — Une leçon de propreté, Balloires. — Le « Globe Trotter » à travers le monde : Révolutionnaires et mystificateurs. Le yacht humain. L'intelligence des bêtes. Plaisirs d'outremer, G. T. — Jacques Rodier. Histoire d'un Robinson français. (Illustrations d'Holwinsky) (suite), G. de Wally. — Les Phares, Pierre de Kador. — Chez les Ainos de Yezo, T. — Vers l'éveil de Minicoy. Récit d'aventures vécues. (Illustr.

de Tofani) (suite). C^o Festicos de Tolna. — Vers la liberté (fin), E. Istivie. — Curiosités naturelles : L'orchidée à rubans. La fleur la plus chère du monde. Les animaux fantastiques. Le dragon, Vanky. — Les Carrières coloniales, G. François. — Nos Concours : Concours N° 147 (Le cycle fluvial). **Solitaire prix.** Résultats du Concours N° 142 (villégiatures) Lauréats, M. Sphinx.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON
SOMMAIRE DU 30 OCTOBRE 1904

Texte : Notes de la Semaine : L'Utopie végétarienne, *Bonhomme Chrysale*. — Les Mœurs de l'histoire : Les Mols du Sergent Hoff, *Jules Claretie*. — Alexandre Dumas père inconnu : Le Labeur de Dumas, *Adolphe Brisson*. — Poèmes en prose : Le Jour des Immortelles, *Jean Rameau*. — Échos de Paris, *Sergines*. — Le livre du Jour : Roublas et Roublards, *Pierre Giffard*. — Poésies, *François Coppée*, *Edmond Haraucourt*, *Charles Maure*, *Auguste Barbier*. — Causerie théâtrale : « Par la Fer et par le Feu », *Jean Thouvenin*. — Musique : César Franck, *Albert Dayrolles* ; et le monument de César Franck, *Charles Pousonville*. — Pages oubliées : Le Cœur du Poète, *Henry Steniewicz*. — L'Art des Vers, *Auguste Dorchain*. — Mouvement scientifique : Le Tunnel du Simplon ; Le Poids des Œufs, *Henri de Parville*. — Mademoiselle Josette (roman), *Georges Beaune*.

Gravures. — La Toussaint, par L. Duchâteau. — Monuments de César Franck, par Alfred Lenoir, et du sergent Hoff, par Bartholdi ; Prince, Princesse des Asturies et Alphonse XIII ; Les Frères d'armes de Pierre I^{er}. — Par la Fer et par le Feu, par Jan Styka.

Musique. — *Berceuse d'Amour*, poésie de Maurice Boulay, musique de Paul Delmet.

Supplément « La Femme » : Modes nouvelles ; cours de coupe ; travaux de dames ; conseils pratiques de *Cousine Yvonne* ; Récits ménagers, etc.

Abonnements :

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : 10 fr. par an.
UNION POSTALE : 12 francs 50 par an.
Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

LA NATURE. *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie*, journal hebdomadaire et illustré. HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1640, du 29 Octobre 1904.

Les insectes curieux de l'Amazonie, par Paul Le Coite. — L'accélération dans la descente d'une roue libre, par Ch.-Ed. Guillaume. — Les procédés rapides de la géodésie moderne, par Ch.-Ed. Guillaume. — Le fer électrolytique, par D. B. — L'Observatoire du Pic du Midi, par Lucien Radaux. — L'amour maternel chez les orangés, par Henri Compiant. — Comment on a ponté la montre, par Mathieu Planchon. — De Bordeaux à Paris, par W. D. — Néologie : Bernard Rouquié, par Albert Gaudry. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 24 octobre 1904, par Ch. de Villedeuil. — Le wagon d'incendie du Métropolitain de Chicago, par H. B.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Le Monde Illustré

13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2483 du 29 Octobre 1904
Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Espagne : Les obsèques de la Princesse des Asturies. Arrivée du cobillard à l'Escurial. — La messe de « Requiem » à l'Église du monastère.
Serbie : La Promotion de Saint-Cyr invitée par le Roi Pierre I^{er} aux cérémonies du couronnement.
Algérie : Le voyage de M. Chaumié, Ministre de l'Instruction Publique. — La Place du Palais d'Hiver du Gouverneur général, à Alger, pendant les réceptions. — Pagode de la Medersa. — M. Chaumié et M. Jonart, Gouverneur général, acclamés par la foule. — Le Théâtre antique de Tingad (Province de Constantine). — Le départ du Ministre.
Guerre Russo-Japonaise : Carte de la bataille de Chao-Ho. — La flotte russe

(escadre de la Baltique), tirant sur les pêcheurs de Hol. — Les navires russes en vue du cap Skagen. — La crémation des cadavres dans l'armée japonaise. — L'artillerie russe dans la Gaolien. — Revue passée par le général Orloff. — Les cuisines de campagne russe. — Coolies traversant le Liao-Ho. — Combat d'artillerie à Anshanchan.

Départements : La préfecture d'Agen, partiellement incendiée. — L'accident de Chouzy.
Paris : Le procès Dautriche : La première audience du Conseil de Guerre. — Le monument de César Franck, érigé au square de Sainte Clotilde. — La nouvelle église de Montmartre.
Les grands magasins Dufayel : Le dôme central. — Le fronton. — Les galeries des Fêtes, de la Tapissiererie et de la Bijouterie. — Salle à manger. — Les salons Louis XVI, etc.
Théâtre Illustré : Palais-Royal : Le Marouquin.

Roman illustré : *L'Évolution de Jacques Lavalin*, par Jean José Frappa, Illustrations de Siom.
Échecs par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.
Le numéro 50 centimes

La course de bicyclettes en bois

De Monde Illustré :
Cette course de bicyclettes en bois montées par des enfants dont le plus âgé n'avait pas quatorze ans, a obtenu un succès colossal, tant par le nombre des spectateurs que par l'originalité et le pittoresque des épreuves successives que les concurrents ont disputé avec une émulation et une ardeur sans pareilles.

Plus de 74 concurrents sont venus, au Bois de Boulogne, répondre à l'appel. — Imaginez un petit peuple de gamins, de 5 à 13 ans, juchés sur des machines, à cadre de bois et à roues de fer, pourvus d'espadrilles, emmaillottés de bleu, rouge, blanc, coiffés de casquettes de toutes formes, partant au milieu d'une double haie humaine, encouragés, enivrés par les cris et les hurrahs ! Les uns dérapant, dégringolant, remontant et, finalement, arrivant au but désigné. C'était très drôle !
Voici les résultats :

Première demi-finale : 1. Streicher (12 ans) ; 2. Biard (13 ans) ; 3. L. Blanc (12 ans).
Deuxième demi-finale : 1. A. Thomas (10 ans 1/2) ; 2. Paul Aubry (12 ans) ; 3. Caneau (13 ans).
Finale : 1. A. Thomas (10 ans 1/2) ; 2. Streicher (12 ans), à deux mètres ; 3. Paul Aubry (12 ans 1/2), à trois mètres ; 4. Caneau (13 ans), à deux mètres ; 5. Biard (13 ans) ; 6. Louis Blane (12 ans).

DICTIONNAIRE DES SCIENCES

Nous avons sous les yeux les séries 62 et 63 du *Dictionnaire général des Sciences théoriques et appliquées*, de PRIVAT-DESCHANEL et FOCILLON, qui vient de mettre en vente la grande maison d'édition GARNIER FRÈRES.

On sait que cet important ouvrage est aujourd'hui à sa 5^e édition et que celle-ci a été complètement refondue par MM. les Professeurs Jules Gay, docteur en sciences, et Louis Mangin, docteur en sciences naturelles.

Ces deux savants, pour mener à bien la tâche qu'ils assumaient, ont fait appel à la collaboration d'hommes de science, d'érudits, de professeurs et d'ingénieurs. Avec un sens merveilleux de la division du travail, ils ont, en hommes eux-mêmes très avertis, confié la rédaction des différents articles, dont les mots les plus importants constituent les arguments, à des spécialistes d'une incontestable autorité.

Aussi ne saurait-on discerner si l'on doit le plus admirer la parfaite compétence ou la remarquable unité qui manifestement, ont présidé à cette rédaction.

C'est là, sans contredit, un précieux mérite et par ainsi se trouve justifié la grande faveur qui, ayant marqué les débuts de cet ouvrage, n'a cessé d'accueillir les différentes éditions qui se sont succédées depuis son apparition.

Dans les séries 62 et 63 se termine la lettre N et commence la lettre O.
Quelques exemples pris au hasard parmi les mots que l'on rencontre dans ces dix livraisons, confirmeront pleinement l'assertion qui vient d'être formulée.

Les mots noix, noisette, noyer, œufs, olivier, orange, ont des monographies très complètes et d'une forme très serrée.
Le mot nourrice est traité au double point de vue physique et philosophique avec une grande hauteur de vue.

L'odontotechnie, l'œil, l'ouïe, l'or, sont étudiés avec les développements que comporte leur complexité.

Plus en plus divin, elle me dit :
— La suite devant M. le maire.
— Etais-je assez Janot ! Oui, mais j'étais épris à perdre tout ce que je n'avais pas.
Je lui repris les mains et lui dis :
— Tu veux être marquise ?
— Non, je veux être votre femme.
— Tu m'aimes donc ?
Alors, imitant les Anglais qu'elle avait servi, elle me dit avec un petit accent britannique et tout à fait provocant :
— Yes, my dear !
Alors je promis tout ce qu'elle voulut, mais elle ne me donna rien du tout en échange.

En réalité, j'étais transporté de bonheur. Jamais je n'avais aimé une femme comme j'aimais Thérésia. C'était une folie, et, qui pis est, une folie incurable.
J'avoue que je reculais devant la pensée de l'épouser.
— Quoi ! le noble marquis de Champcudil épouserait une chanteuse ? C'était raide, comme on dit aujourd'hui. Vous comte de Chavenay, vous comprendrez l'embarras dans lequel je fus plongé.
J'essayai de toutes les ruses, de toutes les surprises ; je préparai des pièges, mais Thérésia déjouait tout avec son étérnel :
— Ou est M. le Maire ?
— C'était par trop agaçant.

Si l'on tient compte que beaucoup de ces études clairement exposées se documentent de figures et de plans, de vignettes et de croquis, ceux-ci d'un aimable aspect, ceux-là d'une rigoureuse précision, on reconnaîtra que la place considérable que tient la *Dictionnaire des Sciences de Privat-Deschanel* et Focillon parmi les ouvrages encyclopédiques n'est point usurpée.
Le *Dictionnaire des Sciences*, édité par Garnier frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, formera deux volumes in-8° Jésus, composés sur deux colonnes en caractères neufs, d'environ 3.000 pages, 3.500 gravures ; il paraît deux livraisons de huit pages par semaine à dix centimes la livraison et en série de cinq livraisons à 50 cent. deux fois par mois.

Bulletin Financier

Après un début très ferme et à des cours supérieurs à ceux pratiqués pendant la séance précédente, la cote a légèrement fléchi par suite de l'appréhension de l'élévation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre.

Notre 3 0/0 clôture à 98,10 après 98,25. Les actions de nos grands Établissements de Crédit sont fermes ; le Comptoir National d'Escompte à 610 ; le Crédit Foncier à 730 ; le Crédit Lyonnais s'avance à 1.152 ; la Société Générale à 626.

Parmi nos chemins ; Le Lyon cote 1365 ; le Nord à 1755 et l'Orléans à 1459. Le Suez a passé de 4435 à 4460. Nous retrouvons l'Extérieure à 80,92 ; l'Italien à 104,25 ; le Portugais, 63,65. Le Russe Consolidé se traite à 92,25 ; le 3 0/0 1891 à 75,50. Le Turc finit à 86,05 ; la Banque Ottomane, 593.

Sur le Marché en Banque, la News-Kaffirs récemment introduite sur notre place est demandée à 30 francs.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt	97,95
Jouissance 1 ^{er} juil. 1904 tme	97 10
0/0 amor. Der. an. 1903. cpt	...
3 Jouiss. 16 juillet 1904... tme	...
Banque de France.....cpt	3890 ..
Action nom. jouiss. 27 juin tme	...
Banque de Paris.....cpt	1255 ..
500 fr. t. p. jouiss. juil. ... tme	1257 ..
Crédit Foncier.....cpt	1257 ..
500 fr. t. p. jouiss. juil. ... tme	...
Crédit Lyonnais.....cpt	1143 ..
500 fr. t. p. jouiss. 25 mars tme	1150 ..
Société générale. jouiss. av. cpt	626 ..
Est.....cpt	916 ..
500 fr. t. p. jouiss. mai... tme	...
Paris-Lyon-Méditerranée, cpt	1363 ..
500 fr. t. p. jouiss. mai... tme	1365 ..
Midi.....cpt	1169 ..
500 fr. t. p. jouiss. juil. ... tme	...
Nord.....cpt	1755 ..
400 fr. t. p. jouiss. juil. ... tme	1755 ..
Orléans.....cpt	1463 ..
500 fr. t. p. jouiss. avril. tme	1459 ..
Ouest.....cpt	887 ..
500 fr. t. p. jouiss. avril. tme	890 ..
Métropolit. 250 f. t. p. juill. tme	584 ..
Suez act. 500 f. t. p. j. juill. tme	4400 ..
— s ^e civile.....juil. cpt	3425 ..
Proc. Thomson-Houston. j. tme	776 ..
Espagne ext. 4 0/0 juil. tme	80 92
Russe 4 0/0 1901.....juin. cpt	95 50
— 3 0/0 1896..... août. cpt	75 ..
Rio-Tinto..... jouiss. mai. tme	1519 ..

MINES D'OR

Rand Mines.....	272 ..
Chartered.....	37 75
East Rand.....	211 50

Avis

M. MARTY, propriétaire viticulteur au château de Conilhac (Aude) à l'honneur d'informer les habitants de Cahors qu'il vient d'installer, rue Nationale, 59, (Maison Fourès), un magasin pour la vente de ses vins rouges et blancs.

On livre à domicile par paquets de six bouteilles. Un ticket prime est remis à tout acheteur d'un litre pris au magasin ; vingt-cinq tickets donnent droit à un litre gratuit.
Les prix actuels sont de 30, 40, 50 et 60 centimes le litre.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 72

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

DEUXIÈME ÉPISODE

MIMI-PRINTEMPS

VII

Le récit de l'aveugle

C'était d'ailleurs facile. Sa mère avait épousé en premières noces un nommé Rupert, cultivateur à Montigny-le-Ganelon, près Châteaudun. De ce mariage était né un garçon qui avait été baptisé Thomas ; puis, en secondes noces, un ouvrier italien du nom de Paolo Monti. C'était de cette seconde union qu'était née Thérésia.

Il fut convenu que l'on imprimerait en grosses lettres sur l'affiche :
Pour les débuts de LA THERÉRIA Cantatrice italienne

Comme je ne veux pas abuser de vos instants, je vous dirai tout de suite que le succès fut immense.
Durant un mois, tout Paris ne parla que de Thérésia, c'était un délire ; il y eut des bonnets, des cravates et même des ragouts à la Thérésia.
La jeune fille recevait en moyenne cent lettres par jour. Il n'y eut pas un lion du jour qui ne lui offrit une petite maison, des bijoux, un attelage et son cœur par dessus le marché.
Je voyais avec un plaisir sensible que Thérésia refusait toutes ces offres avec un dédain superbe. Seul, j'étais admis à aller la voir chez elle, mais seulement dans le jour et en présence de son frère.

Le frère n'était pas ce qui me gênait ; la sagesse feinte ou vraie de Thérésia m'inquiétait davantage.

Je ne savais comment commencer l'attaque. Bref, je pris le parti d'y aller franchement ; c'était encore le meilleur moyen.
Je choisis un jour où elle était heureuse du succès d'une création nouvelle, et je lui dis très carrément :
— Thérésia, je vous aime.
— Je m'en doute bien, répondit-elle. — Je suis heureux de l'apprendre, lui dis-je, et vous, m'aimez-vous ?
Elle me regarda avec ses grands yeux.
— Peut-être l dit-elle.
— Peut-être n'est pas assez... dites oui ou non.
J'étais ému, et je lui fis comprendre que je ne riais pas.
— Ni moi, dit-elle. Je suis très sérieuse, et je veux bien vous répondre, mais d'abord qu'êtes-vous ?
— Ne le savez-vous pas pas.
— Si, dit-elle, en prenant un papier sur son chiffonnier, voilà ce que l'on dit de vous, écoutez... c'est un rival.
— Eh ! eh ! vous prenez des renseignements ?
— Vous pouvez m'imiter.
— Moi, m'écriai-je, je vous aime et c'est tout.
— Je vous comprends, mais pour moi, c'est autre chose. Voilà le papier. — Marquis de Champcudil, veuf, avec une fille, noceur, ayant mangé les trois quarts de son patrimoine et jetant aux

pièds d'une chanteuse le dernier quart au plus ; vous voyez que la note ne m'épargne guère.
— Quel est le misérable qui a osé...
— Oh ! un de vos créanciers... m'éconter. Voyons, tout cela est-il vrai ?
— Eh bien ! oui, mais je vous aime comme un fou.
— Je le sais bien. Je suis heureuse de votre franchise, vous êtes ruiné, mais vous êtes aimable, et puis, on m'a toujours dit que je serais princesse ; si je ne suis que marquise je m'en contenterai.
Je la regardai étonné.
— Marquise ?... lui dis-je, vous voulez que je vous épouse ?
— Ou serait le mal ?
— Alors, c'est pour mon titre que vous daigniez me recevoir ?
— Non, me dit-elle avec un sourire divin, c'est pour vous ; vous seriez l'importe qui, ce serait la même chose, je vous aime, mon ami, et je veux être votre femme.
Elle me prit les deux mains et ajouta :
— Embrassez-moi donc !
Ah ! comme mon cœur battait et comme devant cette sirène je me sentais faible.
Je l'embrassai, une fois, deux fois... je m'arrêtai. Il est juste de dire que ce fut elle qui m'arrêta.
Avec un autre sourire, toujours de

plus en plus divin, elle me dit :
— La suite devant M. le maire.
— Etais-je assez Janot ! Oui, mais j'étais épris à perdre tout ce que je n'avais pas.
Je lui repris les mains et lui dis :
— Tu veux être marquise ?
— Non, je veux être votre femme.
— Tu m'aimes donc ?
Alors, imitant les Anglais qu'elle avait servi, elle me dit avec un petit accent britannique et tout à fait provocant :
— Yes, my dear !
Alors je promis tout ce qu'elle voulut, mais elle ne me donna rien du tout en échange.

En réalité, j'étais transporté de bonheur. Jamais je n'avais aimé une femme comme j'aimais Thérésia. C'était une folie, et, qui pis est, une folie incurable.
J'avoue que je reculais devant la pensée de l'épouser.
— Quoi ! le noble marquis de Champcudil épouserait une chanteuse ? C'était raide, comme on dit

Chronique agricole

LA PISCICULTURE EN FRANCE

Il est facile de constater que, malgré les efforts tentés jusqu'à ce jour par l'Administration des Eaux et Forêts, la pêche, dans notre pays, n'est pas aussi productive qu'elle devrait l'être. Et, d'abord, il importe de noter au passage que les nations, qui se trouvent le mieux de l'application de la pisciculture, sont celles où l'initiative privée joue un rôle prépondérant, c'est-à-dire où se constitue le plus grand nombre de sociétés de pêche, recevant des pouvoirs publics de larges subventions et participant activement à l'établissement des mesures qui ont pour objet de réglementer cette matière. C'est le cas de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Suisse, du Danemark, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

En France, les sociétés de pêche ne manquent certes pas. On estime qu'elles sont au nombre de cinq cents environ. Mais celles qui s'occupent réellement de pisciculture sont en infime minorité. Presque toutes ont pour principale préoccupation d'assurer le plaisir favori de leurs membres. Elles reçoivent, d'ailleurs, de l'Etat très peu d'argent, et ce ne sont pas les départements ni les communes, avec leurs maigres subventions, qui peuvent beaucoup leur être utiles. Au surplus, toutes ces sociétés, au lieu de s'entendre pour une action commune, s'ignorent généralement les unes les

autres. De là, une absence totale de direction générale. Ajoutez à cela que l'Administration n'en fait pas le moindre cas et qu'au contraire des pays étrangers, les commissions chargées de la réglementation des travaux et des études, ne comprennent que des fonctionnaires appartenant aux ponts et chaussées et aux forêts. C'est ainsi l'éloignement fatal d'un milieu où cependant ils seraient bien à leur place, des spécialistes, des présidents de sociétés de pêche, par exemple.

Dans cet effacement de l'initiative privée ne réside pas seulement le mal dont nous souffrons. Si l'Administration des Eaux et Forêts s'emploie davantage, les résultats qu'elle obtient ne sont guère plus brillants. Et cela, parce que du côté des pouvoirs publics, pas plus que de celui des sociétés de pêche, la pensée n'est venue à quiconque de rechercher quelles pouvaient être les causes essentielles du dépeuplement de nos rivières.

Pour qu'un être vive et se développe, il lui faut une atmosphère appropriée. Pour qu'un poisson vive et se développe, il lui faut, par conséquent, de l'eau qui soit habitable, si l'on peut ainsi parler. Ce principe si simple, tient-on la main à ce qu'il soit toujours rigoureusement appliqué ? Evidemment non. De plus en plus, nos cours d'eau deviennent les réceptacles des déversements industriels et des égouts urbains. Personne ne songe à contester que les matières ainsi déversées sont nuisibles à l'existence des poissons, et c'est pourquoi le repeuple-

ment par des alevins a généralement si peu de succès.

On peut donc affirmer que c'est surtout à l'empoisonnement des cours d'eau qu'est due la diminution sans cesse croissante du poisson. Sommes-nous, au moins, suffisamment armés pour remédier à cet état de choses ? Il n'y paraît pas énormément, en tout cas. Dans tout l'arsenal de nos lois, nous découvrons seulement une vieille disposition d'avril 1829, punissant d'une amende de 30 à 100 francs et d'un emprisonnement d'un à trois mois, « quiconque aura jeté dans les eaux des drogues ou appâts, qui sont de nature à enivrer le poisson ou à le détruire » ; et un décret de septembre 1897 permettant aux préfets de prendre des arrêtés pour réglementer les déversements industriels. Dans la pratique, la loi de 1829 n'est jamais appliquée et la sanction des arrêtés préfectoraux est toujours limitée à une amende de 15 francs. Il faudrait assurément trouver autre chose. On pourrait copier, à cet égard, l'Angleterre qui, par sa loi de 1876, oblige les usiniers à désinfecter leurs eaux résiduaires avant de les déverser au dehors, et punit les récalcitrants d'une amende de 1.250 francs par jour de retard.

L'heure n'est d'ailleurs plus aux tergiversations. L'opinion est unanime aujourd'hui à reconnaître la nécessité de restituer à la France fluviale toute la faune qu'elle est apte à porter et à reproduire. Adopter un plan méthodique basé sur les observations scientifiques, répandre l'enseigne-

ment de la pisciculture par des cours et des conférences locales, organiser rationnellement le service de la pêche, avec la coopération aussi large que possible des intéressés, tel est le rôle des pouvoirs publics. Il dépend d'eux et des initiatives particulières que nous retrouvons ce que nous avons perdu en richesses piscicoles, et que les plus beaux poissons d'eau douce reparaisent sur la table des plus humbles familles.

J.-B. CAILLETAUD.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT
livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer
plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti
POSITION
STABLE et HONORABLE
Travail facile, agréable et lucratif, sans capital ni caution,
convient à hommes et dames.
Renseignements franco
IMANS, 8, rue d'Alger, Paris.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES, DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de
l'ORFÈVRE CHRISTOFFLE

L'ÉDUCATEUR

Revue d'éducation laïque
et sociale
PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE
de
La Ligue Française de l'Enseignement
Pour recevoir un numéro spécimen, il suffit d'envoyer sa carte à
l'administrateur de l'Éducateur, 1,
rue des Capucins, à Cahors.
Demandez partout les Lectures de
la Semaine, 15 c. le numéro.
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 29

UNE VENGEANCE

DE COMÉDIENNE

PAR

Henri AUGU

X

Qui l'emportera sur l'autre ?

Puis il dit à son hôte avant de rentrer dans le pavillon :

— Je vous reverrai, monsieur Richard.

Les deux complices restèrent seuls en présence.

— Ainsi, reprit Richard, les dents serrées, c'est une guerre acharnée entre nous ? Tu veux que l'un de nous succombe, Henri ?

— Je ne te comprends pas, répondit son complice, que son air d'ébriété avait complètement quitté.

— Cet argent n'était qu'un prétexte.

— Nullement. Il m'en faut toujours... tant que tu auras.

— Et voilà comme tu agis pour prix

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

de mes bienfaits !

— Tes bienfaits ! dis donc un partage loyal.

— Soit... Mais ce n'est pas moins avec une intention perfide, que je devine, que tu es venu devant Morton révéler le secret de mes nuits passées dehors.

— Pourquoi donc te cacher !

— Pourquoi !

— Pourquoi ne pas paraître ce que tu es ? Joueur, libertin, corrompu, perdu de vices et de débauches !

— Assez ! fit Richard à la fois irrité et inquiet.

— Est-ce que tu aurais toujours des intentions sur sa fille !

— Eh bien, oui. Je viens de demander sa main.

— Toi ! fit Henri sans tressaillir.

Et il ajouta à part soi :

— Il paraît qu'il était temps.

A haute voix il reprit :

— Et M. Morton refuse !

— Il accepte.

— Pourtant tu ne l'épouseras pas.

— Et qui m'en empêcherait ?

— Moi.

— Toi !... Mais puisque tu ne l'aimes pas ?

— Ah ! elle est belle, s'écria Henri, tu l'as dit, et je conçois ton amour. A ta place j'en ferais peut-être autant.

« Mais elle... ta femme !

« Elle si pure, et toi si vicieux !

Elle si jeune, et toi si vieux !... Allons donc !

« Ce qu'il te faut à toi, ce sont des dés, des cartes, de l'or sur un tapis vert !

« Ce que tu aimes, c'est une joyeuse orgie, avec des conquêtes faciles.

« Ce qu'il faut, à elle, c'est un amour chaste et qu'elle puisse avouer, c'est cette chimère que caressent tous les rêves de jeune fille...

« Quant à ton mariage, n'y compte pas !

« Quand je devrais tout révéler à son père, je l'empêcherai !

— Enfin, dit Richard, tu joues donc cartes sur table ?

— Je viens déjà, reprit Henri railleur, de lui donner quelques renseignements sur l'homme qui voulait être son gendre.

— Et c'est pour me trahir que tu épiais mes pas, que tu interrogeais mes pensées. Eh bien ! merci à toi d'avoir déposé le masque !

Henri haussa les épaules.

— Tu ne me connais pas encore, prononça-t-il dédaigneusement.

— Puisque c'est une lutte entre nous deux, je l'accepte, déclara Richard sans faire attention à la menace grosse de dangers pour lui que paraissaient renfermer les paroles de son ancien complice.

— A la bonne heure ! fit Henri.

— Mais je te le jure ici... prends garde !

— C'est ce que nous verrons, se dit Henri qui paraissait sûr de ses moyens.

— Il me faut l'amour de Clariss.

— Encore une fois, Richard, tu ne l'épouseras pas.

— Mais tu l'aimes donc ? demanda Richard.

Henri hésita un moment à répondre.

— Il faut dissimuler encore, pensa-t-il. Puis il répliqua à haute voix :

— Je t'ai déjà dit que non. Mais c'est elle qui en aime un autre.

— Toi, peut-être.

— Je n'ai pas le droit de sonder son cœur.

— Que m'importe, après tout ! s'écria Richard. C'est elle que je veux et elle sera à moi.

Henri serra les poings.

— Jamais, tant que je vivrai, prononça-t-il avec force.

— Eh bien, reprit Richard, puisque c'est la guerre, tous les moyens sont bons.

« Et d'abord, cette fortune que tu épouses comme un droit et qui te fait parler si haut, je la garde.

— Ah ! fit Henri sans s'émouvoir.

— D'aujourd'hui, de ce moment, je ne te connais plus... Des millions, du reste, ne sauraient y suffire.

« Quelles que soient tes menaces, je les brave.

« Cet argent que tu vas toucher est le dernier que tu recevras de moi.

— Alors, déclara tranquillement Henri, je te dénonce.

— Mais ce serait te perdre avec moi ! s'écria l'autre, non sans se montrer alarmé.

— Adieu, dit Henri.

— Oh ! murmura Richard, qui pourra me délivrer de lui.

Henri Valmont était déjà près de la petite porte du parc.

— Adieu, Richard ! lui cria-t-il encore plus froidement railleur... ou plutôt au revoir.

Mais il s'éloigna en secouant la tête et en murmurant :

— Ah ! si j'avais ses lettres.

On voit que Henri n'était pas aussi sûr de vaincre son complice et rival, qu'il en avait l'air.

Dans sa préoccupation, Henri négligea de refermer la porte qui faisait communiquer le jardin avec le parc, lequel n'était séparé de la voie publique que par une simple haie ayant une issue sans clôture.

— Oh ! je me vengerai ! se dit Richard après le départ de son acharné ennemi.

« Oui, il faut que je me débarrasse de lui.

« Il pourrait parler, et j'aime Clariss, je le sens...

« Son amour m'est aussi nécessaire

désormais que l'air que je respire.

« Elle en aime un autre, m'a-t-il dit, et cet autre c'est Henri. J'en suis certain maintenant.

« D'ailleurs, n'est-il pas toujours là, près d'elle ?

« Oui, c'est lui.

« Eh bien, ses perfides confidences devant Morton me serviront contre lui-même. Je le ferai chasser d'ici.

« Et si ce moyen-là m'échappe, je trouverai bien à Paris assez de gens qui pour de l'or...

Lo voix traînante et nasillard d'un mendiant se fit entendre par la porte du parc laissée ouverte par Henri.

— La charité, monsieur, s'il vous plaît ?

— Et d'abord, continua Richard en interrompant sa pensée et sans avoir fait attention au mendiant, il faut que je revoye Morton dont il est nécessaire de prévenir l'esprit contre Henri et de dissiper les soupçons qu'il pourrait avoir conçus à mon égard.

Richard se dirigeait lentement vers le pavillon, en réfléchissant à ce qu'il allait dire au père de miss Clariss.

— Monsieur, la charité, s'il vous plaît ! répéta la voix du mendiant qui avait un léger accent étranger.

(A suivre.)

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Neutais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

II PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS